

Interdire les néonicotinoïdes ne suffira pas

La France interdit depuis ce week-end l'utilisation de cinq pesticides. Une victoire pour le chercheur neuchâtelois Alexandre Aebi, qui a dénoncé les ravages des néonicotinoïdes sur les abeilles. Mais le combat continue.

PAR ANABELLE.BOURQUIN@ARCINFO.CH



Malgré leur interdiction, la France permet de demander des dérogations à l'utilisation de néonicotinoïdes. keystone

Depuis le 1^{er} septembre, la France interdit l'utilisation de cinq néonicotinoïdes dans son agriculture. Une mesure destinée à protéger les insectes et plus particulièrement les abeilles, de ces pesticides largement répandus dans les cultures. Plus frileuse, la Suisse emboîtera le pas à l'Hexagone à la fin de l'année, en interdisant 3 néonicotinoïdes.

Maître d'enseignement et de recherche en agroécologie à l'Université de Neuchâtel et apiculteur, Alexandre Aebi avait

copublié, il y a un an, une étude choc révélant la présence de ces pesticides dans trois quarts des miels de la planète. Les concentrations trouvées s'avéraient très problématiques pour les abeilles. Ses recherches, publiées dans la prestigieuse revue «Science», ont fait le tour du monde et éveillé les consciences.

Dans quelle mesure estimez-vous avoir contribué à l'interdiction d'une partie des néonicotinoïdes?

Notre article a probablement contribué à la promulgation de cette interdiction, mais le chemin pour une interdiction totale est encore long. Bien que le signal donné soit bon et que la recherche scientifique soit prise au sérieux, je ne suis pas certain que cette interdiction représente une réelle victoire, car des substances de remplacement aux néonicotinoïdes font leur apparition. Et elles sont tout aussi nocives.



L'homme accumule des pesticides dans son organisme. Il doit redouter l'effet cocktail."»

ALEXANDRE AEBI
CHERCHEUR, UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Justement, comment expliquez-vous que des nouveaux néonicotinoïdes fassent leur apparition?

C'est une hypocrisie de la part de l'industrie. On joue sur les mots et les molécules. Nous, chercheurs, demandons que les produits ne soient plus considérés les uns après les autres, mais que l'on interdise tout mode d'action caractéristique des néonicotinoïdes, c'est-à-dire toute molécule qui vise le système nerveux des insectes.

Les agriculteurs français peuvent demander des dérogations à l'utilisation des pesticides proscrits. Là encore, une hypocrisie?

C'est malheureux. Il est nécessaire d'accompagner cette interdiction intelligemment, par exemple en proposant des alternatives à ces molécules. Dans le Veneto, en Italie, des chercheurs ont mis au point un système d'assurance tout risque pour les producteurs de maïs qui renoncent aux néonicotinoïdes. S'ils y souscrivent, des experts les encadrent pour déterminer les ravageurs de cultures et les aider à les éradiquer en cas de dommages importants. Ce modèle est aussi économiquement plus intéressant. En Suisse, je ne sais pas si de telles mesures seront proposées, mais j'ai des idées, le cas échéant.

La Suisse interdira trois pesticides et non cinq comme la France. Est-on plus timoré?

La Suisse ne fait que suivre l'Union européenne, c'est plutôt la France qui est courageuse. D'ailleurs, les trois molécules interdites chez nous ne sont pas celles qui sont les plus utilisées en Europe, selon nos résultats. C'est donc une première étape et malgré tout une victoire, car, même utilisées en dose infime, leurs conséquences sont dramatiques.

Un an après la publication de votre article dans «Science», quelles retombées mesurez-vous?

Nous avons reçu de très beaux échos. Le ministère britannique de l'environnement s'en est par exemple inspiré pour se positionner sur les néonicotinoïdes. Et une version vulgarisée destinée aux apiculteurs a permis d'obtenir leur appui dans notre combat.

Vous menez une étude sur la présence de pesticides dans les miels dans la région. Où en êtes-vous?

Je mène actuellement une étude dans les cantons de Vaud, du Jura et dans le Jura bernois. Il s'agit d'analyser une dizaine de ruches de 30 apiculteurs pendant plusieurs années. L'objectif est d'évaluer l'efficacité des mesures prises par la Confédération pour améliorer les conditions de vie des abeilles. Les premiers résultats devraient

arriver dans deux ou trois ans.

Avec la médiatisation qui a suivi votre recherche, estimez-vous que le grand public est davantage sensibilisé?

Oui. Notre papier a sensibilisé l'opinion publique sur deux points. Le premier est que les traces de néonicotinoïdes retrouvées dans les miels du monde empoisonnent les abeilles. Comme elles sont les porte-parole d'une biodiversité en déclin, nul ne peut désormais ignorer le rôle que jouent les néonicotinoïdes sur cette crise environnementale. Le deuxième point est que ces molécules pourraient avoir des conséquences sur la santé humaine vu leur omniprésence dans l'environnement. L'homme accumule des pesticides dans son organisme. Il doit redouter l'effet cocktail.